

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE
du Samedi 13 Septembre 2014 à Bettancourt la Ferrée (52)**

Les délégués des Associations de la Ligue de Champagne-Ardenne de Tennis de Table sont convoqués en Assemblée Générale, qui se tiendra le **samedi 13 septembre 2014 à 15h**,

A BETTANCOURT LA FERREE, salle du complexe Jean Jaurès rue du fond de Veau

Le nombre de voix dont peut disposer votre Association est déterminé selon le barème figurant à l'article 8 alinéa 4 du titre II des Statuts Fédéraux suivant le nombre de licences validées au **30 JUIN 2014**.

Le vote par procuration est autorisé (tous les documents sont disponibles sur le site de la ligue: <http://ping-champagneardenne.com>).

Les membres qui désirent déposer des VOEUX (ne pas confondre avec questions diverses) doivent les adresser au Secrétariat de la Ligue Maison des Sports 7 rue du Commerce 51100 REIMS pour le 7 septembre 2013, dernier délai.

La présence d'un représentant de chaque Association Champardennaise est **obligatoire** à cette Assemblée. Toute Association non représentée sera pénalisée (130 euros pour les Associations de Nationale et Régionale 1; R2, R3 et R4 et 30 euros pour les Associations de niveau Départemental).

ORDRE DU JOUR:

- Accueil et pointage nominatif des délégués (à partir de 14H15) ;
- Ouverture de l'Assemblée Générale (15H00 précises);
- Adoption du Procès Verbal du 14 septembre 2013 (envoyé par mail) ;
- Rapport moral du Président de la Ligue, Jean-Emmanuel LEGRY;
- Présentation des comptes;
- Rapport du Vérificateur aux Comptes et vote d'approbation des comptes et du budget prévisionnel;
- Intervention du Conseiller Technique de Ligue - Cyril MAYEUX;
- Proposition de vœux à l'approbation de l'Assemblée Générale;
- Vote des nouveaux statuts et des Règlements de la Ligue ;
- Intervention des personnalités;
- Clôture de l'Assemblée Générale.
- Pot de l'amitié

Reims, le 23 juillet 2014;